



FAGACE

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET
DE COOPERATION ECONOMIQUE

UNE INSTITUTION FINANCIERE AU SERVICE
DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

TERMES DE REFERENCES

APPEL A CONTRIBUTIONS POUR LA REALISATION D'UN OUVRAGE COLLECTIF SUR L'INGENIERIE FINANCIERE ET LE GENIE DES FONDS DE GARANTIE

Avril 2023

1. PRESENTATION GENERALE DU FAGACE

Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) est une Institution financière internationale spécialisée dans la promotion des investissements publics et privés. Il a pour mission de contribuer au développement économique et social de ses Etats membres pris individuellement et collectivement, en facilitant le financement et la réalisation des projets de développement à travers la garantie des prêts.

Les 14 Etats membres du FAGACE sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

Le Fonds dispose de deux (02) Représentations Régionales au Cameroun et au Rwanda. Son siège social est situé à Cotonou au Bénin.

Le FAGACE est doté des organes suivants :

- Le Conseil des Gouverneurs : il est l'organe suprême du Fonds et dispose de tous les pouvoirs. Il est constitué des Ministres des Finances des Etats membres ;
- Le Conseil d'Administration : il dispose des pouvoirs nécessaires pour l'administration générale du Fonds. Il peut déléguer une partie de ses pouvoirs au Directeur Général ;
- Les Comités d'Audit, de Gouvernance, de Garantie, d'Evaluation et de Placement. A travers la mise en place de ces Comités, le Fonds entend renforcer davantage sa gouvernance avec les nouvelles orientations et la relance de ses activités.
- La Direction Générale : le Fonds est dirigé par un Directeur Général nommé par le Conseil des Gouverneurs, sur proposition du Conseil d'Administration. Il est le représentant légal de l'institution.

2. CONTEXTE DE L'APPEL A CONTRIBUTIONS

Le FAGACE, après 46 ans d'existence, a capitalisé une expertise avérée dans la garantie des investissements, avec des montages innovants pour des projets structurants.

Dans le but de partager cette expertise en sa qualité de pionnier de la garantie en Afrique, le FAGACE lance un appel à contributions pour la production d'un ouvrage collectif sur le thème : « **L'ingénierie financière et le génie des fonds de garantie** ».

Ce thème central est décliné en sous-thèmes :

- Ingénierie financière et innovation ;
- Rôle et importance de la garantie dans les mécanismes de financement des économies ;
- Montage financiers complexes de grands projets structurants ;
- Evolution de la garantie dans le financement du développement des Etats : structuration financière, mobilisation de ressources ;
- Les déterminants et les enjeux de la notation financière en Afrique ;
- Les nouveaux mécanismes et instruments de garantie ;
- La perception réelle du risque en Afrique.

Les présents Termes de Référence (« TdR ») visent à encadrer la production de contributions scientifiques autour de la thématique retenue.

3. OBJECTIF DE L'APPEL A CONTRIBUTIONS

La présente consultation a pour objectif général la production et le recueil de contributions scientifiques dans le cadre de l'ouvrage collectif portant sur « ***L'ingénierie financière et le génie des fonds de garantie : le FAGACE et son savoir-faire*** ».

Ce projet d'ouvrage collectif a, entre autres, pour ambitions de :

- Mettre en avant les innovations apportées par les Fonds de garantie dans le financement des investissements structurants ;
- Revisiter l'apport des Fonds de garantie dans le développement des pays ;
- Faire des diagnostics objectifs de tous points de vue : financier, économique, social, juridique, risque, politique, environnemental... des Fonds de garantie ;
- Mettre en exergue la relation entre les potentiels des Fonds de garantie et leurs contraintes majeures ;
- Mettre en relief les défis des Fonds de garantie dans l'environnement Africain ;
- Déterminer la vitalité des Fonds de garantie dans le développement économique ;
- Proposer des synergies entre Fonds de garantie et acteurs du développement ;
- Etc.

4. CIBLES

Peuvent participer à cet appel à contributions, les universitaires, chercheurs, professionnels et praticiens de l'économie, de la finance, des banques, de la monnaie, de la garantie, du droit, de la politique, des nouvelles technologies, sans restriction de nationalité.

5. COORDINATION DE L'OUVRAGE COLLECTIF

La rédaction de l'ouvrage collectif est sous la direction effective de Docteur Ngueto Tiraïna YAMBAYE, Directeur Général du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique.

Les noms des contributeurs dont les articles auront été retenus figureront dans l'ouvrage.

6. PRESENTATION DES PROPOSITIONS DE CONTRIBUTIONS

Les personnes intéressées devront faire parvenir au FAGACE leurs articles rédigés exclusivement en Français ou Anglais, avec un nombre de pages compris entre 10 et 20.

Les propositions d'articles (introduction, corps du texte, conclusion) comprendront le nom de l'auteur, sa qualité (titre, grade universitaire si nécessaire, affiliation institutionnelle, adresse électronique, contact téléphonique), le résumé en français ou en anglais. Le texte est titré et numéroté ainsi qu'il suit : 1-20, 2-20, 3-20, 4-20, 5-20, 6-

20... Il est justifié, écrit en Helvetica, taille 12, interligne simple, marges 2,5. Le document est à envoyer sous la forme d'un fichier Word.

Les propositions de contributions doivent être envoyées par courrier électronique avec la mention : « ***L'ingénierie financière et le génie des fonds de garantie*** ».

Elles doivent parvenir au FAGACE, au plus tard le **vendredi 30 juin 2023**, à l'adresse électronique suivante : courriel.fagace@fagace.org

7. EVALUATION DES CONTRIBUTIONS

Les contributions seront évaluées par un Comité Scientifique ad hoc créé pour la circonstance. Les avis du Comité Scientifique quant au choix des articles seront motivés et reposeront sur des critères objectifs, à savoir entre autres la structuration et la richesse du contenu, la précision des références, la pertinence de la bibliographie si applicable, la fiabilité des sources, la prise en compte de l'interdisciplinarité...

Avant l'évaluation, tous les articles seront passés en revue dans un vérificateur de plagiat afin de s'assurer de leur authenticité.

Tous les contributeurs seront informés que leurs articles aient été retenus ou non.

Les articles retenus verront leurs auteurs primés, avant la publication de l'ouvrage.

8. CONFIDENTIALITE ET DISPOSITIONS GENERALES

Les auteurs intéressés seront tenus de garder confidentielles toutes les informations auxquelles ils auront accès avant, pendant et après la rédaction de l'ouvrage collectif.

Tous les documents rédigés à l'occasion de la présente consultation seront la propriété du FAGACE.

Le FAGACE se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent appel à contributions.

CONTACTS

Les questions relatives à cette consultation peuvent être envoyées à :
l'adresse électronique : courriel.fagace@fagace.org

A l'attention de :

Monsieur le Directeur Général du Fonds Africain de Garantie et de
Coopération Economique